



**Je préserve la flore
sauvage**

COMPRENDRE L'ECOGESTE

Dans les territoires ultramarins, de nombreuses espèces de plantes sont endémiques et leur répartition est parfois limitée à une très petite zone. Piétinements ou cueillettes intensives peuvent menacer la survie de ces espèces végétales, déjà soumises à de plus importantes pressions : changements climatiques, défrichements pour créer des espaces agricoles, pâturages d'animaux domestiques, incendies...

Attention également aux plantes exotiques envahissantes : certaines plantes peuvent se développer à partir de très petits fragments et les très petites graines de certaines espèces peuvent facilement se coincer dans les chaussures ! C'est pourquoi les gestionnaires prennent d'importantes précautions lorsqu'ils mettent en place des opérations d'éradication de ces espèces.

**// Le saviez-vous ?
256 espèces de végétaux sont menacées en Guadeloupe.**

Pour profiter des espaces naturels sans impacter la flore, j'agis au quotidien !



Je ne sors pas des sentiers balisés, ils sont là pour me permettre de ne pas abimer les milieux.



Je ne cueille pas de plantes sauvages, il peut s'agir d'espèces fragiles et protégées. Si je souhaite prélever des plantes, je me renseigne d'abord sur la réglementation et les espèces protégées.



Je nettoie mes chaussures et mon matériel de randonnée régulièrement pour ne pas disséminer d'espèces envahissantes.